

FILIÈRE SPORTIVE TERRITORIALE

fédération
des services
publics

la
cgt

#jevotecgt
le 6 décembre

Les reculs inacceptables imposés par le gouvernement doivent rencontrer l'opposition des agents de la Filière Sportive territoriale. Pour la CGT les missions publiques constituent notre bien commun. La CGT combat la remise en cause du modèle d'organisation du sport en France, la déréglementation en matière d'enseignement des APS. Aujourd'hui nous nous opposons à la conception libérale des services publics et de leurs missions sous le règne de Macron. Aussi la fédération des services publics CGT s'oppose au travail de sape de l'ensemble des valeurs fondamentales portées par les activités physiques et sportives. Les références sociales, éducatives, de santé, émancipatrices, liées aux services publics du sport sont mises en cause par des intérêts financiers (privatisations, délégations de services publics, CREM, PPP ...).

En choisissant la liste CGT, nous nous donnons la force pour revendiquer et gagner pour nos missions :

- le maintien du modèle d'organisation du sport en France.
- un plan de soutien de l'Etat aux collectivités locales afin de répondre aux besoins de la population pour un service public du sport territorial (construction d'équipements, développement des pratiques sportives...).
- la mise en place d'un plan d'urgence national d'apprentissage de la natation.
- la création d'emplois statutaires pour répondre aux besoins du service public du sport territorial et empêcher les suppressions de postes de la filière sportive qui impacteront la sécurité des usagers.
- l'insonorisation obligatoire de l'ensemble des équipements (piscines, centres sportifs).

Pour nos carrières :

- l'intégration de tous les agents de catégorie C titulaires d'un diplôme de niveau IV au grade d'ETAPS.
- Départ à la retraite à 55 ans en catégorie active à taux plein, avec la possibilité d'un départ anticipé au prorata des années passés : le code du travail classe les piscines en locaux de travail à pollution spécifique.

Pour notre santé :

- une prise en compte des conditions spécifiques du travail dans les piscines et gymnases et la reconnaissance des maladies professionnelles relevant d'un classement « pathologies professionnelles (exemples: les maladies de la peau, la perte de l'audition liées à l'activité professionnelle).
- la mise aux normes du renouvellement d'air pour les équipements conformément aux préconisations de l'ARS et du Ministère du Travail

UNE FILIÈRE SPORTIVE TERRITORIALE MOBILISÉE POUR LES MISSIONS PUBLIQUES, LE STATUT, NOS CARRIÈRES, NOS SALAIRES, UN SERVICE PUBLIC DU SPORT POUR TOUS.

**VOTER CGT, C'EST VOUS DONNER LES MOYENS
DE DÉFENDRE VOS DROITS ET VOS INTÉRÊTS
POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ**

**LE 6 DÉCEMBRE,
VOTEZ CGT!**

RIEN NE SE FERA

SANS VOUS!

J'adhère!

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Courriel : @

Collectivité employeur :



Fédération CGT des Services publics
Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 20 — Email : fdsp@cgt.fr | Site Internet : www.cgtservicespublics.fr
Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode!

